

Petits cours d'eau asséchés en été

Proportion d'assecs observés en été sur les petits cours d'eau

INDICATEURS

Nouvelle-Aquitaine

Pour comprendre

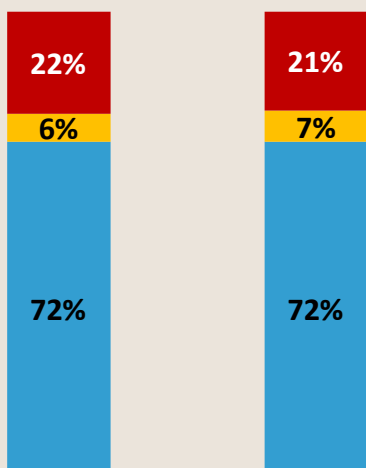
■ Au cours de l'été, nombre de petits cours d'eau voient leur débit baisser, parfois jusqu'à l'**assèchement complet** (dit « assec »). Ces étiages sont des **phénomènes naturels**, qui **peuvent être amplifiés par les activités humaines** de façon directe (prélèvements d'eau pour différents usages) ou indirecte (changements climatiques).

■ Le suivi usuel de l'**Observatoire national des étiages (Onde)** repose sur la surveillance mensuelle (mai à septembre) de l'état de l'écoulement d'un ensemble de petits cours d'eau, à partir d'un réseau pérenne depuis 2012. Le niveau d'écoulement est apprécié visuellement, **selon trois modalités différentes** : « écoulement visible », « écoulement non visible », « assec ».

■ L'indicateur correspond au pourcentage d'observations en assec (absence d'eau) lors des suivis usuels. Il permet d'estimer l'intensité des étiages au cours de la période estivale (mai-septembre) pour l'année en question.

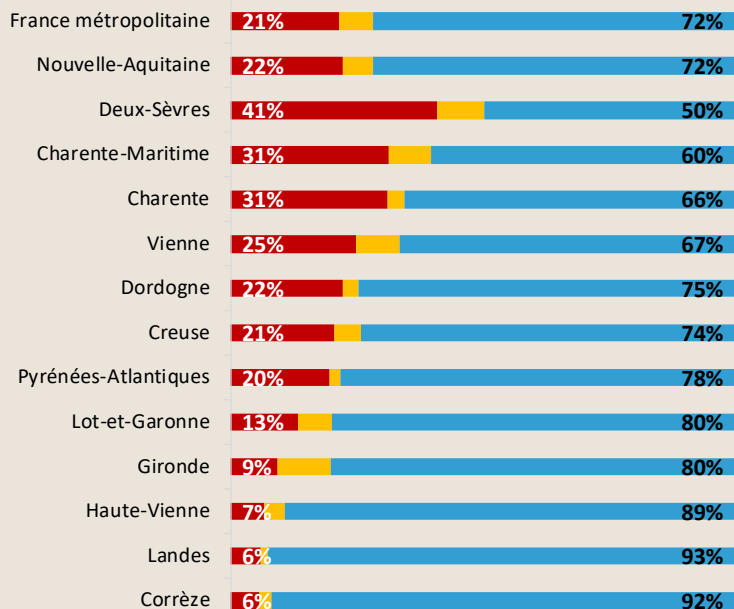
Repères

Part des observations selon les modalités d'écoulement des cours d'eau en 2022



Nouvelle-Aquitaine

France



■ Écoulement visible ■ Écoulement non visible ■ Assec

2022 est l'année où l'on aura observé le plus d'assecs depuis 2012, tant au plan national que régional.

Le département des Deux-Sèvres est le plus touché en France métropolitaine en 2022.

Source : Onde (OFB) - suivi usuel de mai à septembre.

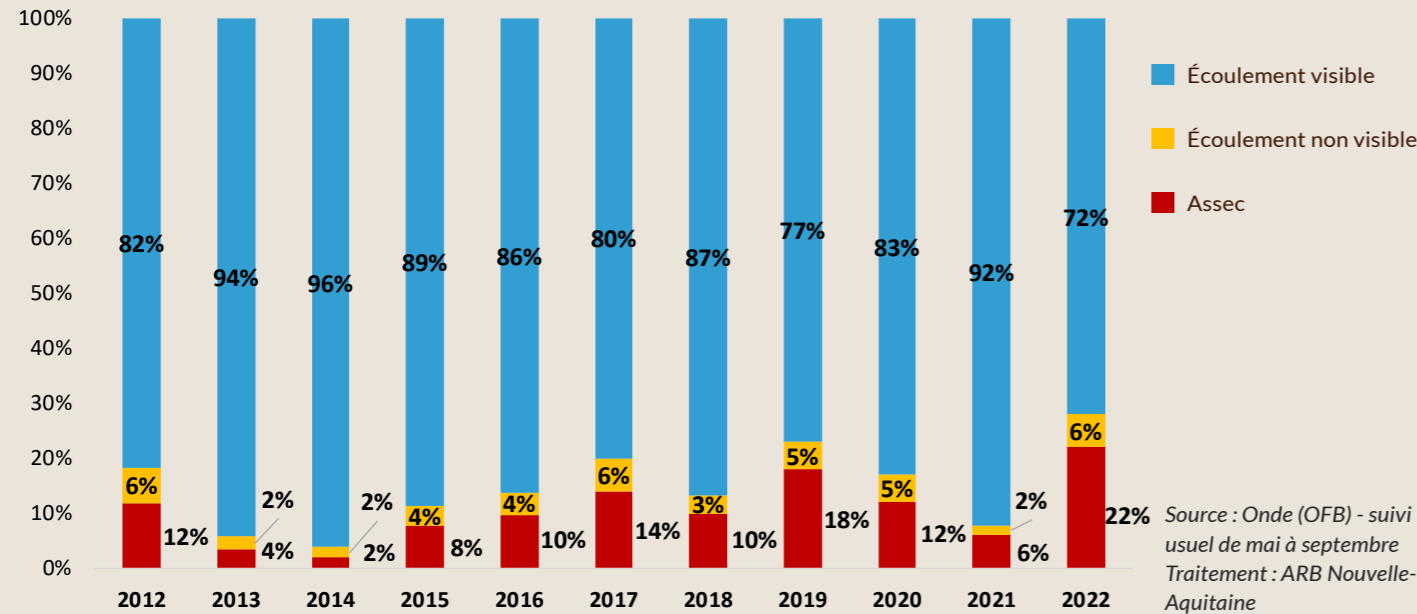
Traitement : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Enjeux

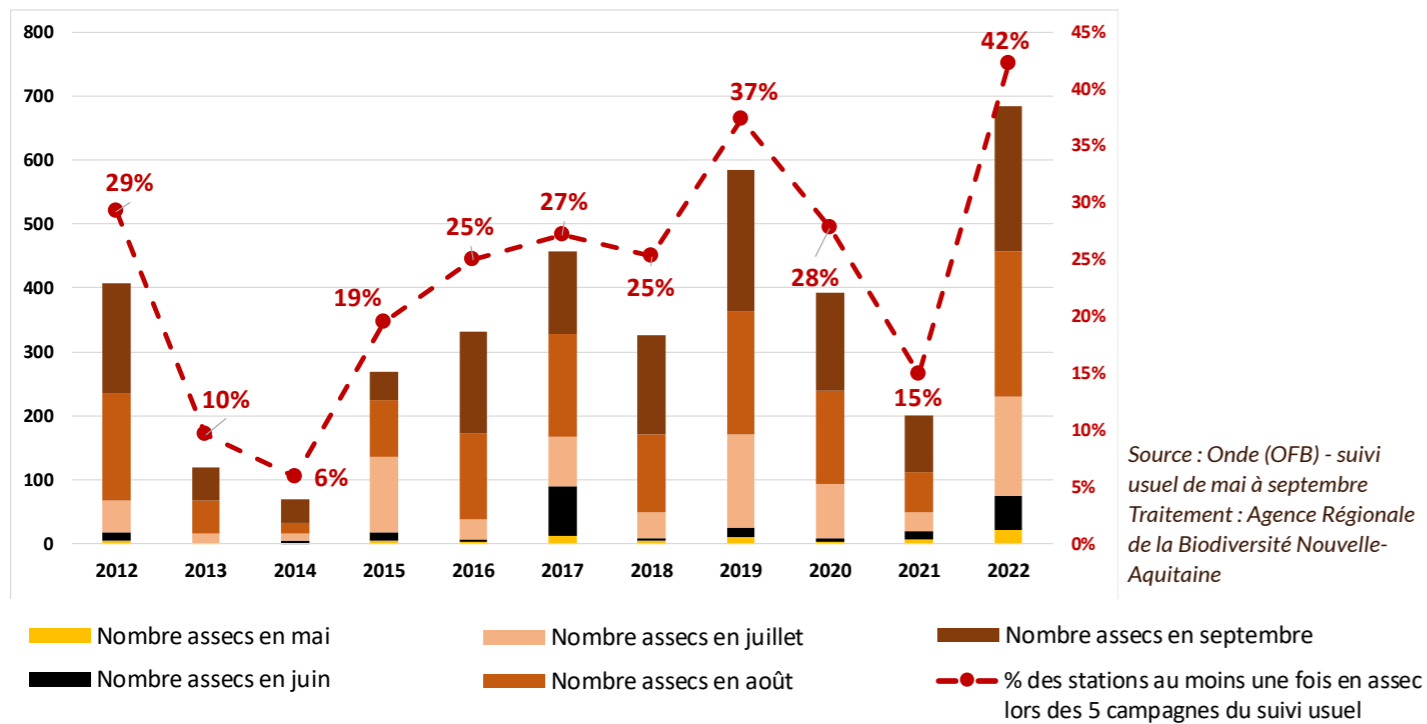
La surveillance de l'écoulement des cours d'eau en période estivale est nécessaire, à la fois pour comprendre leur fonctionnement, et plus particulièrement les phénomènes d'étiage, mais également pour réguler les usages de l'eau et limiter les impacts sur les milieux aquatiques.

Du point de vue de la biodiversité, une intensité et/ou une durée croissante des étiages soulignent une réduction de la quantité d'eau globalement disponible pour les milieux humides. À titre d'exemple, ces derniers étant des zones importantes de frai des poissons, des étiages plus longs/intenses/fréquents affectent leur reproduction (c'est aussi la déconnexion des annexes hydrauliques qui perturbent leur reproduction). Du point de vue des services écosystémiques, plus un milieu est en étiage intense et long, moins il est en mesure de remplir le service d'approvisionnement en eau douce (source : ONB).

Part des observations selon les modalités d'écoulement des cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine, de 2012 à 2022



Nombre de stations en assec par mois et par année en Nouvelle-Aquitaine



En 2022, 3 080 observations ont été réalisées sur 621 stations distinctes de Nouvelle-Aquitaine ; 3 277 sur 658 stations en moyenne sur la période 2012-2022

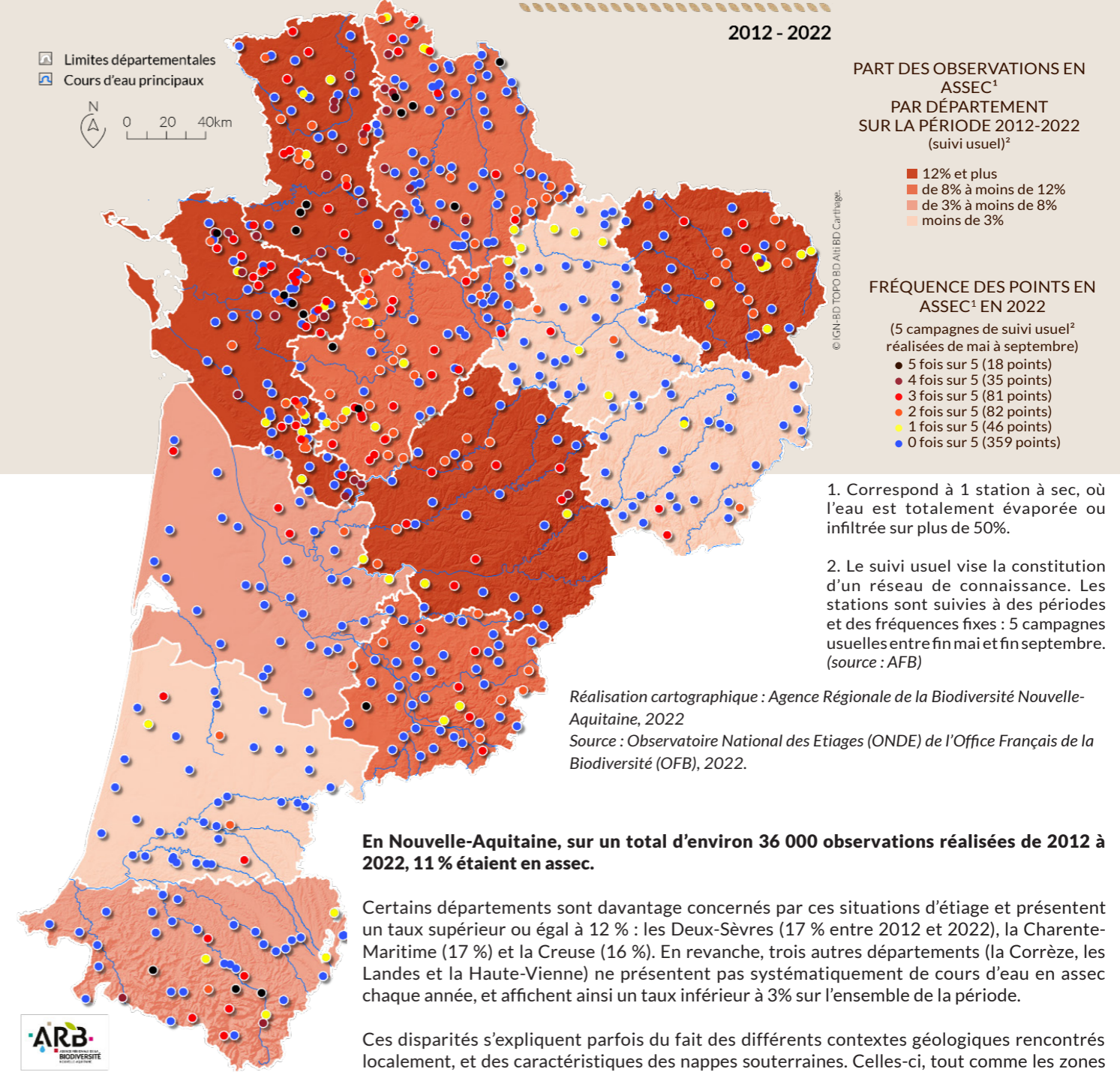
Même si les premiers assecs sont observés dès fin mai 2022, ils restent assez limités (sur 3 % des stations). En raison des faibles pluies, les assecs s'amplifient tout au long de la période estivale jusqu'à atteindre 37% des stations en assec dès la fin du mois d'août et jusqu'à fin septembre. Seuls 54 % des stations conservent un écoulement visible fin septembre.

Avec 22 % d'observations en assec (6^e rang national) et 42 % de stations au moins une fois en assec, la situation des écoulements sur la période de fin mai à fin septembre 2022 est la plus critique jamais enregistrée en Nouvelle-Aquitaine, comme à l'échelle nationale, depuis la mise en place du réseau Onde en 2012.

L'année 2019 se situe au 2^e rang des années les plus critiques avec 18 % d'assecs observés et 37 % de stations au moins une fois en assec entre mai et septembre. L'année 2017 arrive à la 3^{ème} place par rapport au nombre d'observations d'assecs (14 %), mais davantage de cours d'eau ont été affectés en 2012 et en 2020 (respectivement 29 % et 28 % des stations au moins une fois en assec).

D'une manière générale, sur la dernière décennie (2012-2022), davantage d'assecs sont observés en fin d'été : ils concernent 131 stations en moyenne en septembre et 124 en août, soit environ deux fois plus qu'en juillet.

PART DES OBSERVATIONS EN ASSEC (SUIVI USUEL) EN NOUVELLE-AQUITAINE



Objectifs

Il n'existe pas d'objectifs à proprement parler pour cet indicateur. Cependant l'objectif général de gestion équilibrée de la ressource est visé par la loi sur l'eau inscrite dans le Code de l'Environnement (article L211-1), et par la Directive Cadre sur l'Eau (D.C.E.). En cohérence avec ce cadre juridique national, la stratégie régionale pour la biodiversité 2023-2032 a l'ambition de «préserver et restaurer la trame bleue» à travers des actions favorisant le maintien d'un débit minimal pour la continuité fonctionnelle des milieux aquatiques et humides.

Méthode

Les observations portent uniquement sur des cours d'eau de rang de Stralher de 1 à 4 (petits cours d'eau).

À partir des données d'étiage de plus de 3 200 stations réparties sur tout le territoire national (environ 650 en Nouvelle-Aquitaine) et visitées mensuellement pendant l'été (mai-septembre), est simplement calculé pour la région et chaque département le pourcentage d'observations où un assec est constaté par période considérée (mois, année - 5 campagnes mensuelles - ou l'ensemble de l'historique disponible depuis 2012).

Le suivi complémentaire étant déclenché ponctuellement sur certains territoires et à des périodes potentiellement différentes, seules les observations du suivi usuel sont ici prises en compte pour rendre compte de la situation.

LES DONNÉES

- > **Sources** : Observatoire national des étiages (Onde) de l'Office Français de la Biodiversité (OFB, ex-AFB).
- > **Fréquence d'actualisation** : annuelle.
- > **Territoire à l'étude** : départements, région.

LIMITES DE L'INDICATEUR

- > Réalisées à date fixe une fois par mois, les observations peuvent être influencées par la coïncidence d'événements météorologiques brefs et intenses (variations rapides d'écoulements), et ne permettent pas de suivre la durée des étiages.

RELATION avec d'autres indicateurs

- > Fragmentation des cours d'eau.
- > Proportion des masses d'eau de surface en bon état écologique.
- > Évolution des prélèvements en eau douce.

Pour en savoir plus

> **Office Français de la Biodiversité** - NOWAK C. & MICHON J., Onde, un dispositif pour surveiller et comprendre l'assèchement des cours d'eau en été, Onema, 2016.

> **Portail national de l'observatoire national des étiages (onde)** : <http://onde.eaufrance.fr/>

> **Observatoire National de la Biodiversité**: Indicateur « Petits cours d'eau asséchés en été », 2019.

> **En quête d'eau** - programme de sciences participatives de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sur l'écoulement des cours d'eau : <https://enquetedeau.eaufrance.fr/accueil>

> **ARB NA** - Suivi des écoulements : <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>

ZOOM sur la Dive du Sud (ou Dive de Couhé)



Photo : la Dive du Sud entre Rom (79) et Couhé (86) en assec, le 30/07/2015

Deux points d'observations d'écoulement du réseau Onde sont localisés sur cette petite rivière qui prend naissance à Saint-Coutant (Deux-Sèvres) et se jette dans le Clain, à Voulon (Vienne).

Elle parcourt des terrains calcaires, affectés par des phénomènes karstiques, notamment sur la partie amont du bassin, où elle se perd totalement en été dans la nappe souterraine du Dogger.

En raison de ce contexte hydrogéologique particulier, les « assecs naturels » sont récurrents sur le point le plus en amont (situé à Rom - 68% des observations sans écoulement de 2012 à 2022), tandis qu'ils sont occasionnels (5% des cas) sur le second point, situé quelques kilomètres en aval (à Couhé).

Action financée par :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

avec le
soutien
de :

